

ATTITUDES DES CATHOLIQUES ET DE L'EPISCOPAT  
DEVANT LES PROBLEMES POSES PAR L'ORGANISATION  
DE LEUR PRESSE A BRUXELLES (1831-1843)

par

A. CORDEWIENER

Assistant à l'Université de l'Etat de Liège.

Après la révolution de 1830, la liberté de la presse étant proclamée dans la Constitution, le nombre de journaux augmenta considérablement en Belgique : il tripla entre 1830 et 1840 (1). Cet accroissement spectaculaire profita essentiellement à la cause libérale. A côté des grands organes libéraux restés fidèles aux principes de l'Union, une presse active et mordante se développa au profit des libéraux exclusifs qui organisèrent leurs forces au niveau communal.

En constatant que les "*journaux du mauvais libéralisme anti-religieux règnent seuls dans tous les cafés, dans toutes les guinguettes, dans tous les hotels, dans tous les cabinets de lecture*", les autorités ecclésiastiques ne manquent pas de s'inquiéter car, estiment-elles, "*leur effet est détestable, l'esprit public se détériore, les intelligences se pervertissent*" (2).

De fait, la carence de la presse catholique au cours de la première décennie de notre indépendance est extrême. Rares sont les nouvelles feuilles qui ont vu le jour. Dans les villes où l'opinion des catholiques trouve à s'exprimer, leur organe est en butte aux attaques d'une presse adverse trois ou quatre fois plus importante. A Liège, centre du journalisme catholique de la Belgique, le *Courrier de la Meuse* lutte contre quatre journaux des diverses nuances du libéralisme (3). Il existe même des lacunes incroyables, ainsi à Bruxelles, en 1840, au-

(1) En 1830, 34 journaux s'imprimaient en Belgique pour 100 en 1840. J. MALOU, *Notice statistique sur les journaux belges (1830-1842)*. Lettre à Sir Francis J<sup>xxx</sup> à Londres, Bruxelles, 1843 (Extrait du Bulletin de la Commission centrale de statistique de Belgique, t. I), p. 9.

(2) Archives de l'Archévêché de Malines (A.A.M.) Fonds Sterckx, III, Mgr. Van Bommel à Mgr. Sterckx, Liège, 3 avril 1837.

(3) *Le Journal de Liège, le Politique, l'Espoir et l'Industrie*. Sur les journaux liégeois, cf. U. CAPITAINE, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, 1850.

cun journal, même de second rang, ne défend franchement les principes de l'opinion catholique (1).

Devant une telle situation, un homme politique catholique, Adolphe Dechamps, écrit en juin 1840 dans sa *Revue de Bruxelles* :

*Ce qu'on est convenu d'appeler le parti catholique, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, ne met point à faire usage de la presse, ce puissant levier de nos sociétés modernes, le même zèle, la même intelligence avec lesquels il se sert des autres libertés que la Constitution lui garantit. Plus préoccupé, poursuivait-il, d'exercer mystérieusement, et comme à l'insu des grands parleurs de la civilisation, son influence morale par les moyens purement religieux, il semble avoir négligé d'employer les moyens politiques, les armes constitutionnelles qui sont à sa disposition (2).*

L'ébauche d'explication qui nous est ainsi fournie suffit-elle seule pour comprendre les raisons de la faiblesse de la presse catholique ? Nous voudrions tenter ci-dessous d'éclairer quelque peu la question. Mais avant tout, il convient de remarquer que l'attitude réservée des catholiques belges n'est nullement inspirée par les critiques des milieux romains envers la liberté de la presse. Dès 1831, l'épiscopat lui-même a très habilement défendu les principes inscrits dans notre Constitution -et il y en avait certes de plus brûlants que la question de la liberté de presse. Le rapport expédié à Rome n'avait soulevé aucune remarque de la part du Saint-Siège (3).

Certes, l'encyclique *Mirari Vos* du 15 août 1832 qui condamne le catholicisme libéral, contient encore des phrases très dures concernant "*La liberté de librairie...dont on ne peut avoir assez d'horreur*" (4). La crise de conscience sera grave dans les milieux catholiques belges, elle sera cependant surmontée sans dommage pour les

(1) Seul, *l'Emancipation*, des frères Briavoinne s'abstenait de porter, par des publications compromettantes, préjudice aux principes catholiques. A. VERMEERSCH et H. WOUTERS, *Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers 1830-1845*, Louvain-Paris, 1958, Cahier n. 10 du C.I.H.C., pp. 30 et sv.

(2) *Revue de Bruxelles*, juin 1840, pp. 197-198.

(3) Ce rapport est publié dans A. SIMON, *Le vicaire-général Sterckx et la Constitution belge (1830-1831)*, dans les *Mélanges d'histoire offerts à Léon Van der Essen*, t. II, pp. 983-990, Bruxelles, 1947. Le rédacteur en est Mgr Sterckx, mais H. HAAG dans *Les origines du catholicisme libéral en Belgique (1789-1839)*, Louvain, 1950, pp. 159-160 pense que l'ensemble de l'épiscopat marqua son accord.

(4) Traduction in extenso dans le *Courrier de la Meuse*, 1 et 5 septembre 1832.

principes contenus dans notre charte nationale (1). Fidèles à la fois à la Constitution et à l'Encyclique, les catholiques belges reprennent la distinction établie entre intolérance dogmatique et tolérance civile. Ce n'est pas tant la liberté de la presse qui est à blâmer mais les mauvais journaux (2). Ainsi, la position du Saint-Siège ne devait pas constituer un frein pour le développement d'une presse catholique en Belgique. Il convient donc de chercher plus loin. Les problèmes posés par la création et la survie d'une presse catholique à Bruxelles serviront de thème à notre analyse (3).

\*  
\* \*

Très tôt, dès mai 1831, des personnalités catholiques de premier rang, pour la plupart membres du Congrès national, estiment qu'il est indispensable de créer à Bruxelles un journal pour défendre les intérêts catholiques unionistes (4). Ils se heurtent immédiatement à de grandes difficultés pour rassembler la somme de 40.000 frs qui est jugée nécessaire pour cette fondation.

Les promoteurs souscrivent à plus du quart de la somme qui est divisée en cent actions de 400 francs, elles-mêmes divisibles en coupons de 100 frs (5). L'opération semble simple; il suffit de s'adresser aux familles catholiques aisées pour rassembler le capital nécessaire. La Société devait être constituée lorsque la moitié de la somme serait réunie. Or, ce n'est que plus d'un an après ces premières décisions, le 16 juin 1832, que sera imprimé le premier numéro du journal. Sous

(1) Voir à ce sujet les ouvrages capitaux de H. HAAG, déjà cité plus haut et de Mgr A. SIMON, *Le Cardinal Sterckx et son temps (1792-1867)*, Wetteren, 1950, *Catholicisme et politique. Documents inédits (1832-1909)*, Wetteren, 1955 et *L'hypothèse libérale en Belgique. Documents inédits (1839-1907)*, Wetteren, 1957. Notamment en ce qui concerne la presse dans ce dernier volume, pp. 102-107.

(2) Archives de l'Evêché de Liège (A.Ev.Lg.). Instructions de Mgr Van Bommel pour la direction d'un journal s.d. (1838). Fonds Van Bommel. Affaires ecclésiastiques. Diversa.

(3) P. VERHAEGEN, *La presse catholique à Bruxelles*, Anvers, s.d. (1936), n'apporte pas d'éléments d'explication pour cette période.

(4) A.A.M. Fonds Sterckx, III. Lettres de Theux (22 mai 1831) et Van Combrugge (26 mai 1831) au vicaire-général Sterckx. Outre de Theux et le chanoine Van Combrugge, de Gerlache, Raikem, de Sécus, Vilain XIV, de Mérode s'étaient intéressés directement à cette question.

(5) Archives des RR.PP. Joséphistes, Note dans les papiers du chanoine Van Combrugge, cité par H. HAAG, op. cit., p. 176. C'est grâce à ces papiers vus par H. HAAG, et que nous n'avions pu consulter, qu'il nous a été possible de faire le rapprochement entre le projet de 1831 et l'Union.

le titre de l'*Union*, il succède à l'éphémère journal catholique *Le Siècle* qui a paru du 27 mars au 15 juin 1832 (1).

L'exceptionnelle lenteur mise pour recueillir des fonds explique sans doute le retard apporté à l'exécution du projet, mais il semble qu'il faille y ajouter d'autres difficultés nées du souci de constituer une équipe de rédacteurs capables de mener à bien cette tâche quotidienne. L'*Union* a finalement hérité des anciens collaborateurs français et belges du célèbre journal de Lamennais l'*Avenir*, dont la publication avait été suspendue le 15 novembre 1831. Sous une forme plus modérée, la nouvelle feuille devient le défenseur du catholicisme libéral (2).

De ce fait, l'encyclique *Mirari Vos* qui paraît deux mois après la naissance de l'*Union* a certainement, dans ce cas particulier, une répercussion néfaste sur la diffusion du journal (3).

L'*Union* ne connut jamais un bien grand succès. La moyenne des abonnés oscilla autour de 500 (4). Ce nombre était très insuffisant pour assurer un équilibre financier, et faute d'appuis suffisants (5), l'*Union* cesse de paraître en juin 1837. Le *Conservateur belge* qui prend le relais ne connaîtra pas plus de succès et disparaît à son tour le 31 décembre 1837 (6).

Cet échec, prévisible depuis plusieurs mois, avait amené au cours de cette année 1837, de jeunes catholiques, dont Adolphe Dechamps, à examiner les possibilités de créer un nouveau journal pour conserver à Bruxelles un organe défenseur des intérêts catholiques. Leurs efforts furent vains et Adolphe Dechamps créa alors, en juillet 1837, la *Revue de Bruxelles*, périodique qui connaît un grand succès mais ne put remplir le rôle joué normalement par un organe quotidien (7).

(1) *Le Siècle*, journal politique, industrie, scientifique et religieux était édité quotidiennement par F. Peurette et soeur. Les abbés De Haerne, Verbeck et Gerbet en étaient les principaux collaborateurs. Cf. A. WARZEE, *Essai historique et critique sur les journaux belges. Journaux politiques*, Gand, 1845, pp. 102-103.

(2) L'abbé Gerbet est directeur. Elie de Kertenguy, puis Waille sont rédacteurs en chef. H. HAAG, op.cit., pp. 176-177.

(3) Le cas de ce journal est très particulier; il n'y a donc pas contradiction avec la réaction générale signalée plus haut.

(4) L'*Union* compte le maximum de 536 abonnés en 1833. Ce nombre redescendit à 490 en 1836 et était de 514 en 1837. J. MALOU, op.cit., p. 11.

(5) A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, papiers politiques. Lettre de F. de Mérode à Mgr Van Bommel, 8 août 1838.

(6) WARZEE commet une erreur quand il cite le *Constitutionnel belge* comme successeur (*Essai historique et critique sur les journaux belges*, p. 103) Cfr. A. VERMEERSCH, *De structuur van de belgische pers*, p. 47. Je remercie Mlle Witte d'avoir attiré mon attention sur ce point.

(7) E. de MOREAU, *Adolphe Dechamps*, Bruxelles, 1911, pp. 76-78.

La grande divergence d'opinions politiques existant parmi la droite aurait été l'obstacle majeur à la réalisation de leur entreprise (1). Les difficultés rencontrées précédemment — rassemblement de fonds et constitution d'une bonne équipe de rédacteurs — étaient résolues pour autant. Nous pouvons en douter.

A cette époque, en effet, on avait songé à contacter Dieudonné Stas, le directeur du *Courrier de la Meuse*. Ce journal liégeois défendait, depuis 1820, avec beaucoup de fermeté les positions des catholiques (2). D'excellentes conditions lui avaient été faites pour qu'il établisse son journal au centre du pays; sans que la nouvelle feuille ait à adopter le même format que les grands quotidiens de la capitale, un nombre double d'abonnés que celui que comptait le *Courrier de la Meuse* lui avait été garanti (3). Stas refusa de se prêter à une telle opération.

Ce n'est qu'après l'échec de ces diverses tentatives que Bruxelles, au grand étonnement des libéraux, va se trouver, en 1838 et pendant trois ans, sans aucun journal pour y défendre les principes catholiques.

Une telle situation consternait les hommes politiques. Tous les efforts se sont heurtés à une évidente passivité de la part de la grande majorité des catholiques. Félix de Mérode, exprimant librement sa pensée à l'évêque de Liège, Mgr Van Bommel, n'hésita pas à mettre en cause l'épiscopat, à qui il fit le reproche d'avoir peu fait pour soutenir la presse catholique (4).

\*  
\* \*

De fait, la position de l'épiscopat belge avait été jusqu'alors très réservée. Le cardinal Sterckx avait donné le ton. C'était un homme au caractère très prudent et cette prudence devait marquer tout son ministère (5). En mai 1831, il avait été contacté pour donner son

(1) E. de MOREAU, *Adolphe Dechamps*, Bruxelles, 1911, p. 77.

(2) Nous ignorons si ces approches venaient de Dechamps et ses amis. Cette proposition dont Stas fut l'objet est rappelée dans une lettre de Mgr Van Bommel à Stas du 1er janvier 1841. A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, farde concernant la *Gazette de Liège*. Sur le *Courrier de la Meuse*, voir U. CAPITAINE, *Recherches sur les journaux liégeois*, pp. 166-170.

(3) *Ibidem*, *Le Courrier de la Meuse* comptait en 1837 558 abonnés. J. MALOU, *Notice statistique*, p. 11.

(4) A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, Papiers politiques. F. de Mérode à Mgr Van Bommel, 8 août 1838.

(5) A. SIMON, *Catholicisme et politique*, p. 35.

appui au projet de journal catholique alors envisagé. Mgr Sterckx, qui n'était alors que vicaire-général (1), avait clairement défini sa position. Il ne pouvait que se réjouir de voir s'établir à Bruxelles un bon journal catholique, mais il refusait catégoriquement de prendre une part ostensible à cette entreprise. Il acceptait de recommander le journal aux membres du clergé qu'il aurait l'occasion de rencontrer, mais il estimait ne pas pouvoir, ainsi qu'il lui était demandé, déléguer un ecclésiastique pour en présider la rédaction et en surveiller l'esprit et la doctrine. Il justifiait sa position par la crainte de voir imputées au clergé les fautes que le journal pourrait commettre lors de circonstances difficiles (2).

Le clergé, libre d'apporter son appui individuel au journal, n'avait pas manqué de le faire (3); mais l'engagement moral des autorités ecclésiastiques ne l'aurait-il pas incité, ainsi que la grande majorité des laïcs, à soutenir plus vigoureusement le journal ?

Le comte Félix de Mérode savait à qui il s'adressait en exprimant un semblable avis. L'évêque de Liège, Mgr Van Bommel, est d'un naturel très différent de celui de Mgr Sterckx. Tel un *"général d'avant-garde"*, ainsi qu'il se décrit lui-même (4), il ne craint pas pour sa part de se jeter aux premiers postes du combat.

L'activité de la presse libérale qu'il considérait comme une mauvaise littérature gangrenant la société et surtout la jeunesse, le préoccupe beaucoup et mérite, selon lui, une intervention de l'épiscopat. Et dans son style coloré, il a proposé sans résultat à l'archevêque tout un choix de moyens : un mandement ?

*Un comité de censure ecclésiastique ? un index à proclamer dans toutes les paroisses, pour guider les fidèles et les pasteurs ? Enfin une mesure énergique, toute dans l'Esprit de l'Eglise et des Saints Canons qui fait aux évêques un devoir rigoureux de signaler les perverses doctrines, de prémunir les âmes soumises à leur juridiction contre ce poison qui les tue.* (5).

La vigueur de ces propos contraste évidemment avec la prudence dont l'archevêque faisait preuve. Aucune des mesures proposées cependant ne sort du cadre dans lequel les évêques estimaient

(1) Mgr Sterckx administrait déjà l'archevêché de Malines depuis le récent décès du cardinal de Méan.

(2) A.A.M. Fonds Sterckx, III. Minutes de Mgr Sterckx en réponse aux lettres de B. de Theux du 22 mai 1831 et du chanoine Van Crombrugge du 26 mai 1831.

(3) A.A.M. Fonds Sterckx, III. Des "membres du clergé des Flandres" soutenaient le journal et dix actions avaient été souscrites par le clergé de Liège.

(4) A.A.M. Fonds Sterckx, III. Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, 15 février 1838.

(5) A.A.M. Fonds Sterckx, III. Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, 3 avril 1837.

pouvoir agir pour remplir leur ministère. Il n'y est pas question d'action positive en faveur d'un journal. Certes, Mgr Van Bommel a conscience du rôle de "*puissant antidote contre la mauvaise presse*" qu'eut joué un bon quotidien catholique, mais il estime à cette époque qu'une telle publication n'a pas besoin d'être aidée, ni même subsidiée. Une bonne équipe de rédacteurs est selon lui la clef de la réussite. Ce qu'il faut, dit-il, "*c'est de réunir sous un excellent directeur en chef (première trouvaille à faire) un rédacteur pour les affaires religieuses, un autre pour le droit, un troisième pour la littérature, un quatrième pour la politique et les Chambres. Ces rédacteurs à plume exercée doivent connaître le pays, les antécédents du pays et être suivis par des correspondants de province zélés et au courant de ce qui se passe*". Dès que le public aurait eu l'occasion d'apprécier la qualité d'un tel journal, celui-ci compterait rapidement le nombre d'abonnés nécessaire pour couvrir ses frais et les bailleurs de fonds n'auraient plus à être recherchés (1).

Les circonstances vont cependant obliger l'évêque de Liège à modifier ses idées. Il en tirera les conséquences et son action va avoir une influence directe sur l'apparition d'un nouveau journal à Bruxelles. Voyons dès lors, très brièvement, l'évolution de la situation à Liège de 1837 à 1840 (2).

\*  
\* \*

Depuis qu'en 1835, le *Courrier de la Meuse* a dû se passer des services de son brillant rédacteur en chef, Pierre Kersten, à qui Mgr Van Bommel a conseillé de créer le *Journal historique et littéraire*, le journal catholique liégeois, sous la plume de l'abbé Louis ne présente plus la qualité d'autrefois (3).

L'évêque en était désolé; il en arrive même à souhaiter une refonte complète du journal et, au début de 1838, il rédige, pour sa documentation personnelle, deux longues pages sur la façon dont un journal catholique doit être conçu. Ces notes restèrent cependant à

(1) A.A.M. Fonds Sterckx, III. Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, 17 avril 1837.

(2) Nous traiterons de façon approfondie ce sujet dans une étude qui est en préparation.

(3) C'est Mgr Van Bommel qui, ayant appris que le *Mémorial du Clergé* qui se publiait à Gand avait cessé de paraître, avait incité Kersten à reprendre cette oeuvre. Il lui avait transmis une lettre que Mgr de Ram lui avait expédiée en ajoutant cette notation : "*Lisez cette lettre avec attention. Et nunc ? Votre imprimerie ? Votre Plan ? Nouveau Mémorial*". A.G.R. Papiers Kersten, n. 19, lettre de Mgr De Ram à Mgr Van Bommel, 25 janvier 1834.

l'état de brouillon, dans les cartons de l'évêque (1). Stas, qui avait une conception très indépendante de son rôle de directeur d'un journal catholique, n'en entendit vraisemblablement jamais parler.

Mais l'évêque a bientôt des reproches plus graves à adresser au directeur du *Courrier de la Meuse*. Il estime que celui-ci a une manière trop exclusive d'apprécier les intérêts des catholiques. Pour une personne comme Mgr Van Bommel qui n'hésite pas à engager le fer de la polémique avec les écrivains libéraux, il n'est pas supportable de voir ses actes jugés directement, ou même indirectement, dans le journal catholique de Liège, sans avoir été consulté. Certains silences du quotidien ont même parfois à ses yeux un caractère tout aussi désobligeant que certains de ses articles (2).

L'évêque est rejoint dans son jugement sévère par plusieurs personnalités politiques liégeoises (3).

Au début de 1840, la rupture est complète entre Stas et Mgr Van Bommel et ce dernier prend alors la mesure qui lui paraît s'imposer. Il décide avec les comtes Eugène de Méan et Emile d'Oultremont de fonder à Liège un nouvel organe catholique qui répondra parfaitement à ses vues. Ce sera la *Gazette de Liège* qui paraîtra trois fois par semaine à partir du 1er avril 1840 (4).

Ils choisissent comme rédacteur en chef un débutant dans la profession, Joseph Demarteau. Ils fixent en des termes précis le programme du nouveau journal qui évitera les longs discours et s'attachera essentiellement à relater les faits.

En s'engageant dans cette aventure, l'évêque de Liège tient cependant à ce que sa participation reste secrète, Kersten le représentera dans le conseil d'administration désigné pour gérer financièrement le journal et pour juger de l'admission des articles. Mais en tant

(1) Ces notes de Mgr Van Bommel sur la façon de rédiger un journal catholique se trouvaient dans les A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel. Affaires ecclésiastiques (diverses : documents touchant la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux). Peut-être ont-elles été rédigées lorsque Stas fut sollicité pour s'installer à Bruxelles ?

(2) A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, farde de la *Gazette de Liège*. Lettre de Mgr Van Bommel à Stas, 1er janvier 1841.

(3) Le comte d'Oultremont, très sévère dans son appréciation des qualités de Stas trouve aussi qu'il a un "*amour propre démesuré, lui seul se croit capable de tout juger*". E. d'Oultremont à Mgr Van Bommel, Rome 13 juin 1840, ibidem.

(4) Ces renseignements et ceux qui suivent immédiatement sont très brièvement résumés des documents de la farde concernant la *Gazette de Liège*, conservée aux A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel. Outre une importante correspondance concernant les débuts de la *Gazette*, cette farde contient l'acte de fondation et les instructions au journal. Nous les traitons plus en détail dans une autre publication en préparation.



que fondateur, il apprend concrètement ce que coûte un journal et les efforts qu'il faut accomplir pour le soutenir. Il s'était engagé, de même que les comtes de Méan et d'Oultremont, à verser chaque année 1500 frs pour la *Gazette de Liège*. Ils payent en outre à la direction 95 abonnements dont le placement est laissé aux soins du conseil d'administration.

En août 1840, bien que le succès rencontré par le nouveau journal soit encourageant, —le nombre d'abonnés est de 200— le bilan est nettement déficitaire et la charge financière semble devoir s'accroître.

J. Demarteau estimait que les abonnements de la *Gazette* n'étaient pas enlevés au *Courrier de la Meuse*, mais que le journal avait pris, par son bon marché, une place qui restait à prendre. Pour le vieil organe catholique cependant, la parution d'une nouvelle feuille, considérée très vite comme le journal de l'évêché, lui a causé un important préjudice moral qui se traduit immédiatement sur le plan financier. Il perdra un quart de ses abonnés (1).

La position de Stas est devenue très inconfortable et il n'est pas étonnant qu'il prête une attention beaucoup plus bienveillante aux sollicitations de s'installer à Bruxelles, qui lui sont à nouveau adressées, peut-être même sur l'intervention de Mgr Van Bommel (2).

\*  
\* \*

Depuis trois ans que la place était restée vacante, la nécessité d'avoir à Bruxelles une feuille pour défendre leurs intérêts avait été maintes fois profondément ressentie par les milieux catholiques, tant laïcs qu'ecclésiastiques. Cette opinion, D. Stas la recueille de toute part (3). Elle l'encourage à envisager très concrètement la création, dans la capitale, d'un quotidien qui prendra le titre de *Journal de Bruxelles*.

Stas a une grande expérience du journalisme catholique. Vingt ans d'une pratique quotidienne lui ont permis d'en connaître toutes les difficultés. L'accueil chaleureux qui a été réservé à ses premiers contacts lui font penser que le moment favorable est venu de réaliser le projet ambitieux qu'il a conçu pour surmonter les obstacles aux-

(1) De 801 en 1839, le chiffre d'abonnés du *Courrier de la Meuse* tombe à 635 en 1840. Cfr. J. MALOU, *Notice statistique*, p. 11.

(2) Dans une lettre à Peyrot du 11 mars 1841, Mgr Van Bommel dira : "au moment où nous avons lancé M. Stas à Bruxelles pour y créer un journal catholique..." A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, lettres à Peyrot.

(3) A.A.M., Fonds Sterckx, III. Notes de Stas pour la fondation du *Journal de Bruxelles*.

quels se heurte la diffusion plus large des journaux catholiques (1).

La solution de tous ces problèmes se trouve, estime-t-il, dans la création de l'unité dans la presse catholique du pays. Des exigences très particulières pèsent sur les publications de cette opinion. Il s'agit pour elles de défendre le dogme, les principes et la foi. L'opinion catholique ne peut se permettre, à l'exemple des libéraux, d'avoir dans la même ville des journaux de nuances différentes et en désaccord sur des points parfois très importants. Le souvenir n'est pas perdu de l'exemple malheureux donné par la querelle qui opposa les deux journaux gantois, le *Journal des Flandres* menaisien, et le *Constitutionnel des Flandres*, conservateur, et l'intervention contestée de Mgr Delebecque (2). Ces dissensions intestines ont, selon Stas, plus nuï à l'opinion catholique que les attaques extérieures.

Le nouveau *Journal de Bruxelles* doit, dans son esprit, être la base de cette unité. Centre de l'opinion catholique, il communiquera son impulsion aux autres journaux. L'argumentation qu'il développe en faveur de cette idée semble suffisamment importante pour être reproduite ci-dessous :

*Le Journal de Bruxelles sera, en quelque sorte, le directeur général de l'opinion catholique. La ligne qu'il adoptera, sera la ligne que les journaux de province devront suivre. Se mouvant ainsi tous dans la même sphère, ils ne se paralyseront pas respectivement : l'un ne fournira pas des armes pour combattre l'autre; les principes ne souffriront pas d'atteinte. La manifestation de l'opinion catholique, mûrement réfléchie au centre avant d'être lancée dans le public, acquerra par cette uniformité un caractère imposant.*

*Il restera toujours aux feuilles de province assez de moyens de paraître originales en repliant leur activité propre sur les affaires locales. La solution des grandes questions leur venant d'en haut sera même un aiguillon de plus pour les stimuler à exploiter leur domaine personnel afin de se distinguer des autres feuilles et de conserver soigneusement leur physionomie locale. Ainsi, elles ne nuiront pas à la feuille centrale et elles se feront lire à côté de celle-ci, qui ne les suppléera pas sur ce point.*

*Certaines questions de principes sont si importantes et si délicates à traiter qu'il y aurait danger à les laisser soulever imprudemment par une feuille qui n'aurait pas mission à cette fin. On doit veiller à ce qu'un journal ne vienne émettre des opinions qui jettent*

(1) Les notes de Stas qui sont analysées ci-dessous se trouvent aux A.A.M. Fonds Sterckx, III.

(2) Voir à ce sujet H. HAAG, *Les origines du catholicisme libéral*, pp. 234-243.

*toute la presse catholique dans l'embarras et ne fournissent aux journaux libéraux l'occasion de faire des questions épineuses ou de faire des récriminations sur la bonne foi des catholiques. Il faut éviter que l'une ou l'autre feuille ne commente à sa manière les actes d'une certaine portée des gouvernants pour leur tendre la main hors de propos ou leur porter des coups hors de raison. Il ne faut pas qu'il dépende de l'appréciation d'un journal de soulever des orages qu'il n'est pas facile de calmer, et dont les suites sont plus nuisibles qu'on ne le croit à l'opinion catholique.*

Clé de voûte de ce projet ambitieux, le *Journal de Bruxelles* doit, par conséquent, réunir tout ce qui est nécessaire pour lui donner "*de la force, de l'éclat, de la grandeur*". Son succès se bâtira avant tout sur la qualité de sa rédaction. En abordant tous les intérêts matériels et intellectuels, le quotidien touchera un public très varié et répandra par la même occasion les bonnes doctrines dans toutes les couches de la société. Le but moral qu'une feuille catholique s'assigne sera ainsi atteint en même temps que sera assuré l'équilibre financier, garanti par un grand nombre d'abonnés. Stas désire surtout compter parmi ceux-ci la jeunesse sortie de l'Université de Louvain. L'éloignant de la lecture des mauvais journaux, un journal de cette qualité deviendrait le centre de ralliement de cette jeunesse et "*comme la continuation du bien que fait l'enseignement de l'université catholique*".

Pour remplir ces conditions, le journal doit disposer d'une équipe complète de rédacteurs très capables. Stas ne se dissimulait pas la difficulté qu'il y aurait de trouver à ce moment des écrivains de ce niveau dans l'opinion catholique. Ils devront être très bien rétribués et seul un grand nombre d'abonnés couvrira les frais de rédaction.

Une oeuvre aussi importante, qui implique la réorganisation totale de la presse catholique en Belgique, ne peut être réalisée par les seuls efforts de Stas, il en est bien conscient. Il soumet par conséquent son projet à l'appréciation de l'archevêque de Malines dont il attend le plus large appui.

Le cardinal Sterckx met aussitôt un terme à ces illusions. Il n'a pas varié, depuis 1831, dans la conception qu'il se fait des rapports qui doivent exister entre l'épiscopat et la presse. Il exprime sans détours sa pensée à Stas (1).

Si le nouveau journal de Bruxelles peut espérer jouer un grand

(1) Avec les notes de Stas qui sont aux A.A.M. Fonds Sterckx, III se trouvent les "*contre-notes*" de Mgr Sterckx.

rôle comme centre du journalisme catholique —et non de l'opinion catholique, cela Mgr Sterckx tient à le préciser— c'est par lui-même qu'il devra y arriver. Sa situation dans la capitale —la proximité des Chambres et autres grands corps de l'Etat— lui donnera une grande influence sur les journaux catholiques. De ce fait, son rôle sera précieux pour créer et maintenir l'unité entre ces organes, et le cardinal souhaite que les responsables des journaux catholiques recommandent cette unité pour toutes les questions d'intérêt général. Mais, *"ni l'archevêque, ni le clergé ne doivent donner aucune impulsion au journal, il doit être totalement indépendant, sauf les règles de la Hiérarchie"*.

L'avis ne saurait être plus clair, il n'est pas question que l'épiscopat donne un appui quelconque pour réorganiser la presse catholique en fonction du *Journal de Bruxelles*, et dans cette perspective, le cardinal Sterckx donne encore des conseils de prudence à Stas concernant l'allure que celui-ci comptait donner à son journal.

Le quotidien tel qu'il était conçu serait nécessairement d'un grand format et coûterait cher. Il recueillera un grand succès auprès des laïcs à condition d'être mieux rédigé que les journaux concurrents et de maintenir cette qualité de rédaction.

Un tel journal serait cependant peu accessible aux ecclésiastiques du diocèse de Malines qui auraient réservé un très bon accueil à un journal du genre du *Courrier de la Meuse*.

Le choix laissé par Mgr Sterckx à Stas n'est pas ambigu : si le journal veut s'appuyer sur le clergé, il doit choisir un format moyen et sa stabilité financière sera assurée; si au contraire, il désire principalement trouver son succès auprès des laïcs, il doit choisir le grand format mais sa stabilité sera douteuse.

L'attitude très sévère du cardinal est très différente de l'accueil rencontré par Stas auprès des autres évêques. Les contacts qu'il avait eus avec ces derniers lui avaient fait espérer un subside important de leur part pour l'installation de son journal à Bruxelles. L'évêque de Gand, Mgr Delebecque était d'avis de verser la somme de 4000 frs comme premiers frais d'installation et de couvrir annuellement la sixième partie du déficit. La promesse qu'il avait faite était conditionnée à l'engagement similaire des autres évêques (1). Mgr Van Bommel était disposé à adopter la même attitude (2). La réponse catégorique du cardinal enlève à Stas tous ces espoirs.

Une grande divergence de vue existe entre le cardinal et ses

(1) A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, Farde sur la *Gazette de Liège*, Mgr Delebecque à Mgr Van Bommel, 18 décembre 1840.

(2) A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, Mgr Van Bommel à Stas, 1er janvier 1841.

évêques en matière de relation avec la presse. Les évêques avaient tous entrepris de soutenir de petits journaux dans leur diocèse (1). Nous avons vu l'effort tout particulier que Mgr Van Bommel avait entrepris à Liège. En plus de la charge que représentait la *Gazette de Liège*, il subsidiait encore le *Journal du Limbourg belge* (2) et Mgr Delebecque n'était pas le seul à penser que pour assurer le succès du *Journal de Bruxelles*, l'épiscopat devait l'appuyer ouvertement et en recommander la lecture aux catholiques (3).

Le cardinal ne fléchit point, tout au plus fut-il admis que les évêques transmettraient aux personnes de leur choix un certain nombre de circulaires pour annoncer l'établissement du *Journal de Bruxelles* (4).

Devant un résultat aussi peu en proportion avec ses espoirs, Stas est contraint de ramener son projet à des allures plus modestes. Il suit les recommandations du cardinal et de Mgr Van Bommel qui lui avait conseillé aussi de ne pas calculer son succès matériel sur "un doigt de papier de plus au format, sur quelques supplémens de plus consacrés à des discours ennuyeux et insignifiants, toutes choses qui obligent à un matériel et à un personnel considérables", mais bien plus "sur les allures franches, impartiales et sincèrement catholiques de la rédaction" (5).

Le nouveau journal de Bruxelles se présentera donc sous un format moyen, ne nécessitant qu'une petite équipe de rédacteurs placée sous la direction de J.B. Coomans (6). De ce fait, le prix de

(1) Mgr Van Bommel y insiste en faisant remarquer à Peyrot qu'il n'y a qu'un seul journal catholique dans le diocèse de Malines, s.d. (25 novembre 1841). A. Ev.Lg. Fonds Van Bommel, lettres à Peyrot.

(2) Ibidem. En 1844 encore, Thonissen, rédacteur du *Journal du Limbourg belge* réclamera auprès de Mgr Van Bommel le versement des subsides sans lesquels le journal ne saurait vivre. Thonissen à Mgr Van Bommel, 21 mars 1844, A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, farde *Gazette de Liège*. Sur ce journal, voir M. DE VROEDE *De Belgisch-Limburgse Pers van 1830 tot 1860*, Louvain-Paris, 1963, cahiers n. 28 du C.I.H.C., pp. 16-36.

(3) Ibidem, Mgr Delebecque à Mgr Van Bommel, 18 décembre 1840.

(4) Stas remet à Mgr Van Bommel et Mgr Sterckx des circulaires "d'après la résolution que l'épiscopat a prise de recommander le nouveau journal". Stas à Mgr Van Bommel, 18 décembre 1840. A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, farde *Gazette de Liège* et Stas à Mgr Sterckx, 24 décembre 1840, A.A.M., Fonds Sterckx, III.

(5) A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, farde *Gazette de Liège*. Mgr. Van Bommel à D. Stas, 1 janvier 1841.

(6) J.B. Coomans, (1813-1896). Il fut rédacteur du *Journal des Flandres* de 1833 à 1841, puis du *Journal de Bruxelles* jusqu'en 1845 et enfin du *Courier d'Anvers* jusqu'en 1848, date à laquelle il fut élu membre de la Chambre des Représentants. *Biographie coloniale belge*, t. III, c. 162-163.

l'abonnement par an — d'abord fixé à 60 frs (68 frs par la poste) — peut être réduit à 50 frs (58 frs par la poste). L'augmentation de 2 frs par rapport au prix que se payait le *Courrier de la Meuse* est largement compensée par les 53 numéros supplémentaires par an que représente la parution du *Journal* le dimanche (1).

Stas estime cependant que même dans ces conditions, son journal aura besoin, outre ses recettes, de disposer annuellement d'une somme de 12.000 frs pour marcher convenablement. Sur l'avis favorable de plusieurs personnalités bruxelloises, il décide d'ouvrir une liste de souscription s'adressant aux familles catholiques aisées. Le montant de la souscription est fixé au minimum de 200 frs annuellement, pendant six ans. Soixante souscripteurs suffiront à fournir la somme jugée nécessaire (2).

Enfin, avant de lancer son *Journal de Bruxelles*, Stas règle un dernier problème : le sort du *Courrier de la Meuse*. Il avait très sérieusement pensé à en poursuivre parallèlement la publication à Liège, mais il refuse de souscrire au projet de placer Kersten à la tête de cette feuille. Aussi prend-il la décision d'en cesser la publication dès le 31 décembre 1840 (3), éliminant ainsi une éventuelle concurrence très fâcheuse pour la nouvelle feuille.

Le lendemain 1er janvier 1841, paraît le premier numéro du *Journal de Bruxelles*. A l'exception du titre, il ne diffère extérieurement pas du défunt *Courrier*, c'est le même format, la même typographie, la même présentation. Il fait certes pauvre figure à côté de ses grands confrères bruxellois — *Observateur*, *Emancipation* et surtout *l'Indépendant* — mais il ne tarde cependant pas à rendre des services très appréciés (4) et à prendre une place de choix dans la presse

(1) A.A.M., Fonds Sterckx, III. D. Stas à Mgr Sterckx, 24 décembre 1840.

(2) Ibidem.

(3) D. Stas écrit à Mgr Van Bommel le 18 décembre 1840. "*Depuis qu'il s'est agi de placer à la tête du Courrier continuant d'exister à Liège, Monsieur Kersten, qui passe encore chez quelques personnes pour faire partie de la rédaction ou de la direction du journal, je crois, et d'autres personnes sont de même avis, que cette combinaison ferait perdre à la nouvelle feuille des abonnés dont elle a tant besoin pour se soutenir*". A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, farde *Gazette*. — La remarque est intéressante aussi parce qu'elle indique que Stas n'était pas seul à pouvoir disposer du sort du *Courrier*. L'animosité qui existait entre Stas et Kersten a sans doute joué aussi un rôle. L'hommage rendu indirectement à Kersten par Stas n'en a que plus de valeur.

(4) "*Le Journal de Bruxelles travaille supérieurement, il a bien mérité qu'on l'encourage*". Mgr Van Bommel à Peyrot, Liège, 14 juin 1842 et "*Partout où il est lu, l'esprit s'améliore*", du même au même, Herck-la-Ville, 23 juin 1844. A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, lettres à Peyrot.

bruxelloise (1).

Le nombre d'abonnements recueillis en moyenne en 1841 — il s'élève à 1489 — est cependant encore loin des 2.000 espérés par Stas et surtout des 2.600 qui seront ensuite jugés nécessaires pour amener l'autonomie financière du journal. Le déficit atteint 25.000 frs au mois d'août 1841 (2).

Les personnalités catholiques bruxelloises, et principalement les membres de la noblesse, sont conscients de l'importance capitale de l'existence du *Journal de Bruxelles* pour l'opinion catholique (3). Ils font un effort tout particulier pour participer plus largement à la souscription ouverte en faveur du quotidien (4). Les sommes récoltées ne sont cependant pas suffisantes pour couvrir les dettes et, en fin d'année 1841, ils adressent un appel en aide à l'épiscopat (5).

Le Cardinal Sterckx, sous la pression des événements et celle de ses évêques, avait dû revenir de sa position intransigeante. En août 1841, devant l'énormité du déficit et l'effet déplorable qu'aurait eu la disparition du *Journal de Bruxelles*, les évêques avaient résolu de verser chacun la somme de 2.000 frs pour soutenir le quotidien (6). Cette aide était restée secrète et ne constituait pas un engagement public. Fallait-il à présent aller plus loin encore ?

Mgr Van Bommel poussait dans ce sens. Soutenir la bonne presse est pour lui un acte très important. *"Il n'y a pas de bonne oeuvre plus nécessaire, écrit-il à son confident Peyrot. Le clergé est aveugle s'il ne croit pas cela. Il est maladroit s'il ne dirige pas son influence sur ce point. S'il n'use point de cette influence pour engager de bonnes âmes, riches en écus, mais pauvres en vue, et en ap-*

(1) Dès 1841, il rivalise en nombre d'abonnés avec les grands journaux. Il en compte 1489 pour 2208 à *l'Emancipation*, 1214 à *l'Indépendant* et 1508 à *l'Observateur*. J. MALOU, *Notice statistique*, pp. 28-29. Cité par A. VERMEERSCH, op. cit., p. 52.

(2) Les difficultés financières rencontrées par le *Journal de Bruxelles* sont bien connues, par ailleurs. Cf. A. VERMEERSCH, *De structuur van de Belgische Pers 1830-1848*, dans A. VERMEERSCH et H. WOUTERS, *Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers 1830-1848*, Louvain-Paris, 1958, Cahier n. 4 du C.I.H.C., pp. 50-55. Quelques détails donnés plus loin sont cependant inédits.

(3) *"La prospérité de ce journal à Bruxelles est une question de vie ou de mort pour notre cause"*. J.B. Malou à Kersten, cité par A. VERMEERSCH, op.cit., p. 50.

(4) Les comtes F. de Mérode, de Ribeaucourt, de Theux, les barons J. d'Hooghvorst, de Man d'Hobruughe, de Sécus et de Gerlache s'engagent à des versements annuels de 200 à 500 frs, cité par A. VERMEERSCH, op. cit., p. 51.

(5) Ibidem, p. 52.

(6) A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, Lettres à Peyrot, Lettre de Mgr Van Bommel à Peyrot, s.d. (25 novembre 1841). L'évêque ajoute qu'il a versé, pour sa part, 3.000 frs.

*préciation, à donner, pour l'amour de Dieu et de l'Eglise de son divin fils, quelques centaines d'écus pour cette grande bonne oeuvre de haute nécessité."* (1).

En janvier 1842, le cardinal se résoud à faire un nouveau pas et il demande aux évêques de faire circuler des listes de souscription en faveur du *Journal de Bruxelles* auprès de leurs diocésains fortunés (2).

Ce n'était pas encore là l'investiture publique que certains reclamaient et qui eut assuré définitivement le journal. Mais Mgr Sterckx n'ira pas plus loin. A aucun moment, malgré les difficultés financières que le journal connaîtra ultérieurement, l'archevêque n'acceptera de prendre une décision qui l'eut engagé plus encore.

Son avis prévalait finalement et la seule mesure d'ensemble que l'archevêque et les évêques prirent s'inscrit dans la grande tradition pastorale. L'instruction sur les mauvais livres, du 24 août 1843, rédigée par Mgr Van Bommel, se contentera de rappeler aux fidèles les dangers que constituait pour leur salut la lecture des mauvaises publications, livres, revues et journaux (3).

Mgr Van Bommel tentera encore d'amener les évêques à s'occuper des moyens d'encourager plus efficacement la bonne presse (4). Sa proposition ne sera pas prise en considération (5) et l'attitude des autorités épiscopales restera définitivement fixée par la circulaire de 1843 qui sera rappelée tant en 1857 qu'en 1866 (6).

\*

\* \*

Le tableau des difficultés qu'a rencontrés l'installation de journaux catholiques à Bruxelles nous a permis de mettre en évidence quelques réactions des catholiques:

La comparaison entre le nombre de journaux catholiques et celui des journaux libéraux, n'a pas de signification en elle-même. Les

(1) A.Ev.Lg. Fonds Van Bommel, Lettres à Peyrot, Mgr Van Bommel à Peyrot, s.d. (25 novembre 1841).

(2) Cf. A. VERMEERSCH, op.cit., p. 52.

(3) *Mandemens, lettres pastorales, circulaires et instructions de Monseigneur C.R.H. Van Bommel, évêque de Liège*, t. 2, Liège, 1845, pp. 330-406.

(4) *"En la considérant comme l'auxiliaire indispensable de l'Université catholique, par exemple en créant pour elle un fonds par souscription volontaire du clergé et des laïcs bien pensants et en établissant une commission pour en diriger l'emploi suivant des statuts ou règles"*. Mgr Van Bommel à Mgr Sterckx, 10 juillet 1844. Cité par A. SIMON, *Réunion des évêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux*, Louvain-Bruxelles, 1960, Cahier n. 10 du C.I.H.C., p. 73.

(5) Ibidem, p. 80.

(6) A. SIMON, *Réunion des évêques de Belgique...*, p. 125.



catholiques ne peuvent se permettre d'avoir plusieurs organes se contredisant. Ils ont par dessus leurs appréciations personnelles sur les événements des références aux dogmes, à la foi, et aux principes qui ne souffrent aucune divergence de vue. Il n'est pas souhaitable qu'il y ait plus d'un journal par ville qui se charge de la défense des intérêts catholiques.

Faibles en nombre, les journaux catholiques auraient dû normalement compenser cette faiblesse par un chiffre d'autant plus important d'abonnés. La grande passivité rencontrée auprès de la bourgeoisie de cette opinion ne permet cependant pas d'aboutir à un tel résultat. Cette passivité peut s'expliquer sans doute par le fait que la presse n'est lue, à cette époque, que par une élite, correspondant dans ses grandes lignes aux électeurs censitaires. Or, l'opinion catholique trouve essentiellement ses appuis dans les campagnes où les journaux sont moins lus. Mais dans les grandes villes, le manque de réaction positive est dénoncé par les membres influents de cette opinion — hommes politiques et noblesse — qui cherchent à y installer une presse. Le cas de Bruxelles est le plus flagrant.

L'attitude des responsables laïcs s'adressant à l'épiscopat pour réclamer son aide est révélatrice d'une habitude séculaire de subordination dont l'opinion catholique ne peut se départir. De tout temps, celle-ci a attendu que l'impulsion lui soit donnée par les autorités ecclésiastiques. Or à la tête de l'épiscopat belge, au cours des premières décennies de notre indépendance, le cardinal Sterckx refuse de donner une quelconque impulsion en matière de presse. Cette attitude n'est nullement motivée par les critiques des milieux romains envers la liberté de presse mais par la crainte de voir son autorité morale engagée par la marche d'un journal auquel il aurait accordé son appui.

Certains évêques, dont Mgr Van Bommel, n'avaient pas la même conception. Par discipline cependant, ils évitent de donner un caractère trop ostensible au très large appui financier qu'ils accordent à certains journaux. Résistant à leurs conseils, l'archevêque de Malines acceptera cependant dans un cas particulièrement grave, d'accorder des subsides à un journal. A aucun moment cependant, le *Journal de Bruxelles* ne recevra l'investiture publique que certains espéraient.

Le mandement contre la lecture des mauvais livres, se contenta de rappeler aux catholiques leurs devoirs moraux. En refusant de présider à l'organisation complète de la presse catholique, Mgr Sterckx n'engageait-il pas les laïcs à prendre conscience du rôle dynamique qu'ils étaient appelé à jouer ? Mais les réactions grégaires étaient profondément ancrées et les débuts furent difficiles pour une presse catholique plus indépendante.